

le

Pennois

N° 210 | NOVEMBRE 2015

WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG | WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES | WWW.TWITTER.COM/PENNES_MIRABEAU | #PENNESMIRABEAU

PRÉVENTION



À LA DÉLINQUANCE

VIE LOCALE
DÉBROUSSAILLEMENT
C'EST LE MOMENT!

VIE LOCALE
ÉLECTIONS
RÉGIONALES

MÉTROPOLE AIX-PAYS D'AIX
LA DERNIÈRE CHANCE?

Médecins de garde		Pharmacies de garde 8h-20h			
LES 7/8 NOV. Docteur Bressieux 04 42 02 60 42	LES 14/15 NOV. Docteur Gallissian 04 91 96 01 35	LE 8 NOVEMBRE Pharmacie Centrale 490, bd Barthélémy Abba- die 13730 St Victoret 04 42 89 10 49	LE 11 NOVEMBRE Pharmacie Grand Vitrolles RN 113 - CC Carrefour 13127 Vitrolles 04 42 46 81 20	LE 6 DÉCEMBRE Pharmacie Grand Vitrolles RN 113 CC Carrefour 13127 Vitrolles 04 42 46 81 20	LE 27 DÉCEMBRE Pharmacie de la Tuilière Quartier la Tuilière CC Les 2 places 13127 Vitrolles 04 42 75 38 48
LE 11 NOV. Docteur Plantin 04 91 60 29 15	LES 21/22 NOV. Docteur Tonda 04 91 51 05 08		LE 15 NOVEMBRE Pharmacie des Pins Quartier les Pins CC - Bât. A 13127 Vitrolles 04 42 89 19 19	LE 13 DÉCEMBRE Pharmacie Grand Vitrolles RN 113 CC Carrefour 13127 Vitrolles 04 42 46 81 20	LE 1 ^{ER} JAN. (JOUR DE L'AN) Pharmacie du 8 mai Avenue du 8 mai 1945 13700 Marignane 04 42 09 68 74
Pour les dates ultérieures, se reporter au site de la ville www.pennes-mirabeau.org		Urgences	Ambulances	LE 20 DÉCEMBRE Pharmacie Grand Vitrolles RN 113 CC Carrefour 13127 Vitrolles 04 42 46 81 20	Tous les dimanches 9h-13h Pharmacie de Plan de Campagne, Centre commercial Barnéoud 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 42 02 64 16
Don du sang 15h-19h30	POLICE MUNICIPALE Tél. 04 42 10 60 13	ARC-EN-CIEL AMBULANCES Tél. 04 42 02 82 78	LE 22 NOVEMBRE Pharmacie du Parc Camoin Av du Docteur Schweitzer 13700 Marignane 04 42 09 72 84	LE 25 DÉCEMBRE (NOËL) Pharmacie de la Signore Rue Michel Jazy CC Concorde Plage 13700 Marignane 04 42 88 29 60	Les gardes de nuit Commissariat de Vitrolles au 04 42 10 88 20 ou le «RésoGardes» au 32 37 (24h/24)
MARDI 17 NOV. Hôtel de Ville, les Cadeneaux	POLICE NATIONALE Tél. 04 84 35 39 20	AMBULANCES HORIZON Tél. 04 91 09 97 29	LE 29 NOVEMBRE Pharmacie de la Poste Arcades de Citeaux 13127 Vitrolles 04 42 89 66 48		
MARDI 1 ^{ER} DÉC. Espace Tino Rossi Village des Pennes	COMMISSARIAT DE VITROLLES Tél. 04 42 10 88 20	AMBULANCES VITROLLES Tél. 04 42 78 78 48			
	POMPIERS Tél. 04 42 15 53 85				

SOMMAIRE

- Santé | Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/9
- Dans ma ville | pages 10/11
- Dossier | pages 12/15
- Portrait | pages 16/17
- Sport | page 18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

DOSSIER
PRÉVENTION : STOP À LA DÉLINQUANCE



Prévenir la délinquance : le combat de tous

Stopper la délinquance est l'obsession quotidienne de notre municipalité. Depuis des années, nous mettons tout en œuvre pour endiguer ce fléau. La dernière réunion du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui s'est tenue en mairie, qui fait l'objet du dossier de ce mois-ci, a mis en évidence des éléments positifs, notamment la forte baisse ces dernières années de la délinquance sur la voie publique. Ce sont des résultats encourageants mais d'autres chiffres sont moins bons. Notamment ceux des cambriolages. C'est pour cette raison que nous encourageons le développement des comités de

participation citoyenne dans les quartiers, ce que nous connaissons sous l'appellation de «voisins vigilants». La surveillance des allées et venues dans son quartier, la solidarité des personnes entre elles sont fondamentales dans ce domaine. Il ne faut pas se bercer d'illusions. Nous vivons en périphérie de quartiers où des difficultés existent. Ils resteront là où ils sont et malgré les promesses illusives et complètement irréalistes de certains partis, leurs habitants seront encore là dans des années. Il faut être pragmatique devant ces faits. Nous le sommes. Nous adoptons des mesures concrètes. Des caméras de video-

protection en nombre (130 à ce jour), des policiers municipaux 24h/24, des actions de prévention auprès des publics difficiles et l'aide à l'établissement de comités de voisins vigilants. C'est en conjuguant tout ce panel d'actions que nous pourrions maintenir une qualité de vie agréable aux Pennes-Mirabeau. Nous savons que c'est votre souhait. Nous en faisons notre priorité.

Michel Amiel
Sénateur-Maire des Pennes-Mirabeau

PORTRAIT
PRISCA MENDY

SORTIR
ORCHESTRE NATIONAL
DE CHAMBRE D'ARMÉNIE

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Direction de la publication Michel Amiel.
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter.
Photos Fabien Mignot.
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlpm.com
Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,
34135 Manguio cedex. Tél. 04 67 15 66 00.
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.



10 et 11/10 | Les gourmands de tous âges ont investi, avec délice, l'Espace Tino Rossi pour la Fête du chocolat et des friandises.



6/09 | Messieurs Munoz, Deharo et Boggiano ont remporté le concours de boules organisé par le CIQ Rhodes Brutus.



24/09 | Beau succès pour la Fête western organisée, au Parc Giono, par l'Association des commerçants des Pennes-Mirabeau.



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...

12 au 16/10 | À La Capelane, le spectacle Vuelo de la compagnie Piccola Velocità, accueillie en résidence de création, a enchanté les jeunes Pennois.



15/10 | Le Bureau municipal de l'emploi a organisé le Markethon 2015 en présence de plusieurs demandeurs d'emploi.



27/09 | Le spectacle Senderos Flamencos a donné des couleurs sévillanes au Théâtre Henri Martinet.



12 au 16/10 | Angleterre, Norvège, Pologne, Russie, ces quatre pays à travers leurs spécialités culinaires ont été les vedettes de la Semaine du goût dans les restaurants scolaires pennois.

20/10 | Quand le Science Tour fait escale aux Pennes-Mirabeau...



15/10 | Dans le cadre du 7^{ème} Festival de l'imaginaire, l'auteur de BD Thierry Lamy a été accueilli à La Capelane pour une lecture débat.



7/10 | Murielle de l'association Romarine est venue à la Bibliothèque Maurice Ripert pour une Heure du conte dédiée au loup. De quoi ravir les tout-petits!



Société EPC-FRANCE à Cabriès Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Par arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 28 septembre 2015, il a été prescrit une quatrième prolongation du délai jusqu'au 18 novembre 2015 pour approuver le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), de la société EPC-FRANCE exploitant une installation de stockage et de distribution d'explosifs à usage civil sise quartier de la Guérine-Vallon de Baume Baragne-CD 60a sur le territoire de la commune de Cabriès.

Cet arrêté peut être consulté à :

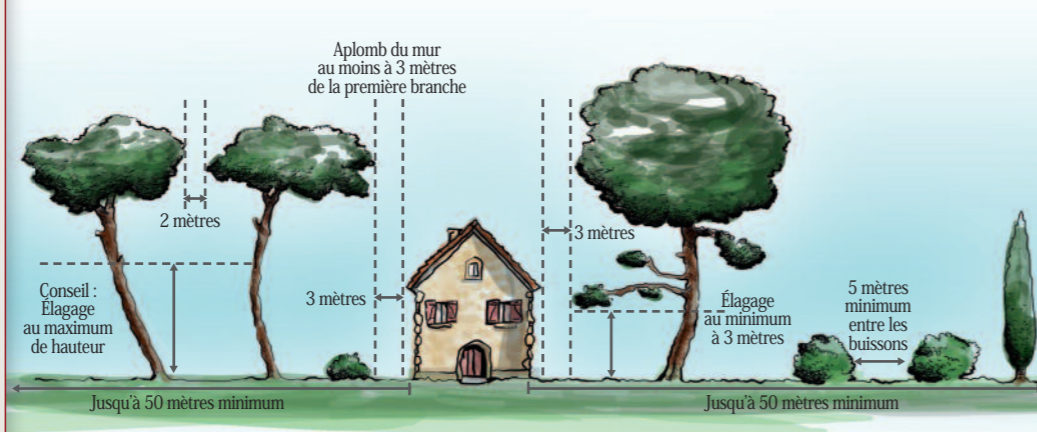
- la Mairie de Cabriès, place de l'Hôtel de Ville, 13828 Cabriès Cedex
- la Mairie des Pennes-Mirabeau, Hôtel de Ville, 13758 Les Pennes-Mirabeau
- la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, Hôtel de Boadès, 13100 Aix-en-Provence
- la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction des Collectivités Locales de l'Utilité Publique et de l'Environnement, Bureau des Installations et Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux -4^{ème} étage- bureau 419, bd Paul Peytral, 13006 Marseille.



Stationnement très gênant et... très coûteux!

L'État a décidé d'augmenter le montant du PV pour stationnement «très gênant». Il passe de 35 à 135 euros. Un montant qui n'est pas perçu par les communes. Voici les principales situations où vous encourez cette lourde amende : sur les couloirs de transport en commun, les pistes cyclables, les trottoirs, les passages piétons ainsi qu'à cinq mètres en amont de ces passages sauf balisage explicite, sur les emplacements réservés aux véhicules de transport de fonds, aux personnes handicapées, devant un panneau de signalisation ou feu tricolore si le stationnement peut empêcher de le voir ou encore si vous vous gardez à proximité d'une borne incendie. Par ailleurs, contrairement à certaines rumeurs entendues ici ou là, sachez que les caméras de vidéoprotection réparties dans la commune ne sont pas utilisées pour de la vidéoverbalisation.

Débroussaillage, c'est le moment!



Ne pas débroussailler peut entraîner des amendes allant de 30 à 135€ par mètre carré soumis à obligation.

Obligation légale, le débroussaillage ne s'improvise pas. Rappel de quelques règles durant ces périodes automnale et hivernale propices aux gros travaux.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. C'est pourquoi, si vous n'avez pas entrepris les gros travaux de débroussaillage (abattage, élagage, broyage des arbustes et des déchets), il est encore temps de vous y mettre! Au moins pour trois raisons : nous sommes dans la période idéale (à partir de février, la sécheresse peut s'installer et ces travaux sont à éviter), ensuite il s'agit d'une obligation légale et enfin c'est une démarche qui peut tout simplement sauver des vies sachant que plus de 90% des départs de feu se déclarent dans des zones habitées et/ou à proximité de voies ouvertes à la circulation. Des feux souvent dus à des imprudences car les incendies criminels ne représentent finalement que 15 à 30% des départs enregistrés chaque année.

Des règles claires

Le principe de base est simple : si votre habitation se situe à moins de 200 mètres d'un massif forestier, vous êtes concernés par le débroussaillage. Il consiste à éliminer la

végétation basse, à élaguer les arbres jusqu'à une hauteur minimum de 3 mètres, à enlever les bois morts, à diminuer la densité d'arbres et à éliminer les déchets végétaux par broyage ou évacuation et ce, 50 mètres autour de toute construction et 10 mètres de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments (cf. schéma ci-dessus).

Le débroussaillage n'a pas pour but d'éradiquer la végétation mais bien de la préserver et surtout de protéger les personnes et les biens contre les incendies en facilitant notamment l'intervention des services de secours. En effet, sachant qu'un camion de lutte contre l'incendie mesure environ 4 mètres de haut et 3,5 mètres de large, une voie d'accès mal débroussaillée ralentira, voire rendra impossible, l'arrivée des pompiers. Au-delà de la responsabilité de chacun, la commune des Pennes-Mirabeau engage aussi de son côté de nombreux efforts pour limiter les incendies en respectant ses obligations et en suivant un programme annuel de travaux sylvicoles aux vertus DFCI (Défense des forêts contre les incendies) financés par le conseil général et la CPA : création de barrières, citernes, places de retournement...

Pour toute information, le Service Environnement est à la disposition du public : 04 91 67 17 71.

Téléthon 2015

INNOVER POUR GUÉRIR



Édition après édition, les Pennois demeurent fidèles au Téléthon. Des manifestations solidaires seront organisées dans la commune les 27 novembre et les 4 et 5 décembre.

la générosité de notre commune s'est élevée à plus de 9 000 euros.

Plusieurs rendez-vous

Fera-t-on mieux en 2015? Pourquoi pas! En tout cas, d'ores et déjà des manifestations conviviales et donc solidaires sont annoncées. Une semaine avant la date officielle du Téléthon, le 27 novembre à 20h à l'Espace Tino Rossi, NRH organisera une soirée festive en partenariat avec d'autres associations pennoises comme Cantaren, Comme un Accord, La Clef des Chants, Les Magiciens Pennois, Red River Duke... Une tombola sera également organisée et tous les bénéfices seront reversés à l'AFM (tarif : 5 €, renseignements : 04 42 02 98 94).

Quant aux traditionnels repas dansant et loto, ils auront lieu respectivement les 4 et 5 décembre toujours à l'Espace Tino Rossi (renseignements : 06 80 96 32 20). Enfin, l'Espace jeunes apportera aussi, comme chaque année, sa contribution en proposant des animations durant le marché paysan de La Gavotte le samedi 5 décembre de 8h à 12h (renseignements : 04 42 80 55 01).

Le Téléthon est un élan populaire unique au monde par son ampleur. Il permet de donner à l'association AFM (Association française contre les myopathies) des moyens de mener son difficile combat contre la maladie. Chaque premier week-end de décembre, il rassemble 5 millions de Français, dont 200 000 bénévoles. Ce qui fait que depuis sa création en 1987, cette manifestation est certainement le plus bel exemple de combat citoyen. Il donne la possibilité à chacun d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien. Et parmi ces solidaires, il y a chaque année de nombreux Pennois anonymes et des associations. En 2014,



ANIMATION

Une matinée au CALMe

Jamais avare d'initiatives et en réponse à la demande de nombreux Pennois (adultes et adolescents), le CALM (Centre d'animations et de loisirs municipal) organise, samedi 21 novembre de 9h à 12h au Centre Jean Giono, une «Matinée zen». Au programme : trois heures d'activités pour (re)découvrir trois disciplines favorisant le bien-être, la lutte contre le stress, la gestion des énergies et des émotions. Ainsi, les participants pratiqueront successivement du Pilates avec Patricia Castagna (intervenante CALM), du yoga, en compagnie de Céline Joyeux (intervenante CALM), puis du tai-chi-chuan avec la nouvelle association le Tai chi club des Pennes-Mirabeau. Une pause conviviale autour d'un thé est également au menu de cette matinée exceptionnelle.

Le tarif est de 20,80 € et le nombre de places est limité. Les inscriptions s'effectuent au 06 03 51 02 59.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans *Le Pennois* n°209 dans l'article sur les NAP (page 16) dans lequel il est indiqué que «la garderie du soir, de 16h30 à 18h, est gratuite». Comme vous le savez, ce n'est pas le cas cette année et cela ne l'était pas non plus l'année dernière. Nous vous prions de nous excuser pour cette erreur.

La Rédaction



Librairie papeterie presse

Fermé en février dernier, le magasin de presse situé à l'entrée de la résidence des Sauges a réouvert ses portes récemment, grâce à la volonté de Bruno Skrzypinski. «J'avais envie de participer au dynamisme et à la convivialité de ce petit centre commercial des Cadeneaux», explique-t-il. Et pour cette réouverture, il a choisi d'embaucher une vendeuse -Morgane Mini- et d'enrichir l'offre. Outre la presse (quotidiens et magazines) et les jeux de la Française des Jeux, ce magasin ouvert du lundi au samedi propose désormais des livres (littérature, BD, scolaire), de la papeterie, un point PMU, la vente de tickets de la RTM et des Bus de l'Etang ou encore un relais La Poste.



Snacking à emporter

Cuisinier de formation, ayant longtemps travaillé dans la restauration, Claude Santi vient d'ouvrir un snack. «J'avais envie de me mettre à mon compte et ce local au cœur du vieux village m'a tenté». Et ce Pennois ne regrette pas son choix car «les premiers mois sont très encourageants».

Claude Santi propose une longue liste de sandwiches chauds et froids, mais aussi des salades à emporter aux ingrédients variés. «Même s'il s'agit de restauration rapide, je cuisine mes sandwiches afin de proposer des compositions classiques et originales, ce qui m'a d'ailleurs donné l'idée du nom de mon établissement». Le snack Le Composé est ouvert du lundi au samedi, midi et soir, et le dimanche de 10h30 à 17h.

Le Composé | 19 avenue Victor Hugo
tél. 06 52 01 64 90

Changement d'adresse

Installée depuis plus de quinze ans sur la commune, la société La Pennoise d'Aluminium a changé d'adresse. Son siège se situe désormais au 345 chemin de la Sinière, Les Romarins II. Le téléphone demeure inchangé : 04 91 65 65 59.



CITOYENNETÉ

Elections régionales : mode d'emploi

Dernières élections avant la Présidentielle de 2017, +les élections régionales se déroulent les 6 et 13 décembre. Toutes les infos.

Elles étaient 22. Elles ne seront plus que 13. En effet, suite à la loi du 16 janvier 2015, la délimitation et donc le nombre des régions métropolitaines va changer après les élections des 6 et 13 décembre prochains. À noter cependant que notre région fait partie de celles qui vont garder les mêmes contours.

Cette élection est à ne pas négliger car la région est la plus grande des collectivités territoriales. Elle possède de nombreuses compétences, notamment dans le domaine du développement économique (aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...), de l'éducation et de la formation professionnelle (fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...), mais aussi en matière d'environnement, de tourisme, sport, culture, protection du patrimoine, gestion des fonds européens, aménagement numérique...

123 conseillers à élire

Malgré la nouvelle carte des régions, le nombre total des conseillers régionaux à élire pour six ans reste le même : 1757 dont 123 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si les listes sont régionales avec une tête de liste, elles sont composées de sections départementales. Elles doivent respecter l'obligation de parité : chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Quant au mode de scrutin, il s'agit d'une élection à la proportionnelle à deux tours avec prime majoritaire. Le second tour a lieu si

aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier. Toutes les listes ayant recueilli 10 % des voix sont qualifiées pour ce second tour. La liste arrivée en tête reçoit une prime de 25 % du nombre de sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. La liste arrivée en tête reçoit donc le plus grand nombre de sièges qu'elle ajoute à ceux obtenus via la prime majoritaire. Elle est ainsi quasiment assurée de détenir la majorité au sein du conseil régional.

BUREAUX DE VOTE

Ils seront ouverts de 8h00 à 18h00.

- 1^{er} bureau : École maternelle chef-lieu
- 2^{ème} bureau : Mairie annexe de La Gavotte
- 3^{ème} bureau : École primaire des Cadeneaux
- 4^{ème} bureau : École du Plan-des-Pennes
- 5^{ème} bureau : École de Plan-de-Campagne
- 6^{ème} bureau : École La Renardière
- 7^{ème} bureau : Centre culturel Victor Hugo
- 8^{ème} bureau : Centre culturel Victor Hugo
- 9^{ème} bureau : École des Amandiers
- 10^{ème} bureau : Groupe scolaire Les Bouroumettes
- 11^{ème} bureau : Centre socio-culturel Jules Renard
- 12^{ème} bureau : École primaire des Cadeneaux
- 13^{ème} bureau : Salle du Pavillon des Fleurs
- 14^{ème} bureau : École maternelle chef-lieu
- 15^{ème} bureau : Centre socio-culturel des Bouroumettes
- 16^{ème} bureau : Cercle du Repos
- 17^{ème} bureau : Hôtel de Ville (bureau centralisateur)



Métropole Aix-Pays d'Aix La dernière chance?

Jamais usés par leur combat contre la future métropole Aix-Marseille-Provence, Michel Amiel et une majorité d'élus pennois ont approuvé, en conseil municipal, la demande de création d'une autre métropole, celle d'Aix-Pays d'Aix proposée récemment par la CPA.

Il ne reste plus que quelques semaines. Car le 1^{er} janvier 2016 sera créée officiellement la métropole Aix-Marseille-Provence dont 113 maires sur les 119 que comptent les Bouches-du-Rhône n'ont jamais voulu. Une lutte de longue haleine des élus locaux -on se souvient encore du départ de Michel Amiel en 2012 du parti socialiste afin de marquer son opposition à ce projet-, opposition toujours d'actualité. En effet, le 24 septembre dernier, maires et élus du bureau de la Communauté du Pays d'Aix ont approuvé à l'unanimité la création d'une métropole de droit commun Aix-Pays d'Aix sur le périmètre des 36 villes regroupées au sein du territoire. Depuis toujours, les maires ont été favorables à une coopération métropolitaine de projets mais opposés à une intégration métropolitaine institutionnelle imposée par la loi. D'autant que même si le dernier texte gouvernemental a pris acte de certaines difficultés que soulève justement la loi, il ne rétablit pas, chez nous, la personnalité juridique des territoires... pourtant accordée à la métropole du Grand Paris, dont l'étendue est quatre fois inférieure à notre

territoire métropolitain.

Le seuil légal pour la création d'une métropole de droit commun est de 400000 habitants ; les élus de la CPA soutiennent que la population du Pays d'Aix a été portée à 414756 habitants après un surclassement démographique approuvé le 21 mai 2015 et validé par le préfet. Argument supplémentaire : parmi les dix métropoles de droit commun créées au 1^{er} janvier 2015, certaines comme Brest ne remplissent pas les critères.

Une démarche cohérente

Invités à délibérer sur ce sujet, comme tous les élus des 36 communes de la CPA, ceux des Pennes-Mirabeau se sont réunis début octobre. Pour le premier d'entre eux, Michel Amiel, il paraît «logique d'approuver cette initiative. Elle est dans le droit fil du combat mené depuis des années par les maires des Bouches-du-Rhône face à l'incohérence du projet défendu par l'Etat». Et le sénateur-maire des Pennes-Mirabeau de rappeler qu'au sein de la

métropole Aix-Marseille-Provence, une commune comme la nôtre n'aura qu'un seul représentant contre 108 pour Marseille ! Si les élus de la majorité municipale ont approuvé le projet de la CPA, l'opposition s'y est... opposée. Pour Maximilien Fusone du Front national, «à la différence de Michel Amiel, notre mouvement a toujours été contre tout projet de métropole». Le Front de Gauche et Les Républicains ont préféré, quant à eux, ne pas participer au vote. «Je n'en vois pas l'intérêt : le combat contre cette métropole gigantesque n'a pas abouti de toute manière face à ce gouvernement sourd», a expliqué Serge Baroni (FG). «Nous suivons toujours Maryse Joissains sur les dossiers bénéfiques pour notre commune mais là, si cette métropole Aix-Pays d'Aix devait être mise en place, ce qui a été négocié avec Marseille pourrait être perdu», a souligné de son côté Romain Amaro (LR). Un argument qui ne convainc pas Michel Amiel pour qui «la démarche de la CPA est cohérente et pourrait se révéler une force supplémentaire face à la métropole marseillaise qui nous est imposée».



ABRIBUS

La mise en place de nouveaux abribus par les Services techniques à travers la ville continue, comme ici aux Barnouins.



1.



Illustration

BHNS

Tous les Pennois ont évidemment remarqué le chantier impressionnant sur le grand rond-point du square Général de Gaulle au niveau de l'usine Coca-Cola (1). Des travaux qui préfigurent le futur pôle d'échanges pour les Bus à haut niveau de service (2).

2.



LES CADENEUX

Un nouvel enrobé a été mis en place sur le boulevard Ripert et sur une partie du chemin des Fraises. Une aubaine pour les riverains de ces artères.



LES BOUROUMETTES

Une nouveau grillage a été installé par les Services techniques à la crèche des Bouroumettes.



LA GAVOTTE

Des travaux d'élagage ont été menés par le Service des Espaces verts autour des caméras de vidéoprotection situées sur la place Victorin Isnard.



PARC JEAN GIONO

Les Services techniques ont installé des coffrets électriques qui serviront lors des nombreuses manifestations se déroulant au Parc Jean Giono.

SQUARE JEAN MOULIN

Afin de faciliter l'évacuation des eaux pluviales, les Services techniques ont placé une grille permettant de retenir les branchages et autres éléments qui pouvaient obstruer cette canalisation lors de fortes intempéries.



CONTACT
 SERVICES TECHNIQUES
 de la Ville
 des Pennes-Mirabeau :
 04 91 67 17 71

DÉLINQUANCE

L'arme
de laPRÉ
VEN
TION

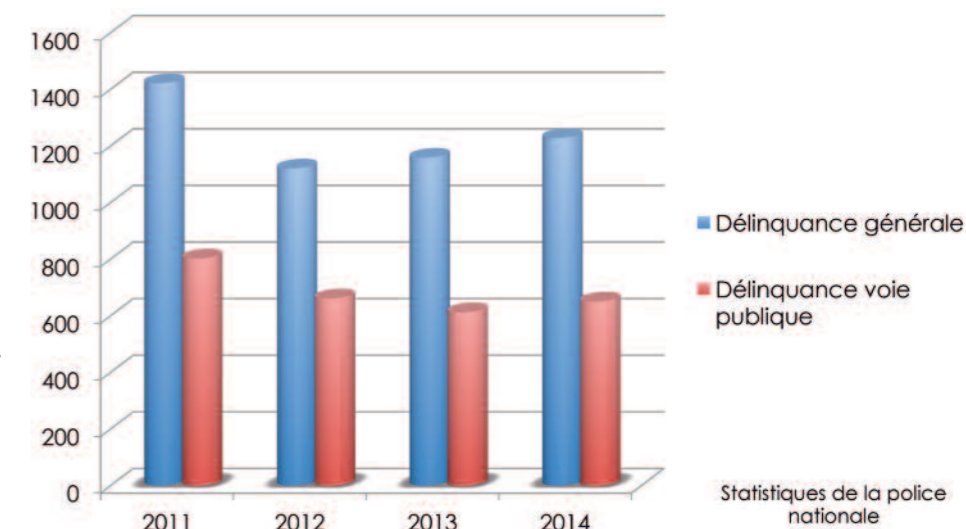
Face à la problématique de l'insécurité, la Ville des Pennes-Mirabeau élabore depuis de longues années une stratégie territoriale de prévention de la délinquance. Elle vient de dévoiler des actions concrètes qui seront menées dans ce domaine d'ici 2018.

«*Les communes ont souvent tendance à proposer trop d'actions de prévention de la délinquance, là je trouve que vous avez su vous concentrer sur des initiatives précises, ce qui me paraît bien plus efficace*». Le compliment vient de Serge Gouteyron, sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, qui a assisté récemment au CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) des Pennes-Mirabeau durant lequel ont été dévoilées douze actions que la Ville compte entreprendre dans les trois années à venir en matière de prévention. «*Effectivement, même dans une société complexe, notre stratégie se veut concrète d'où notre volonté de proposer des actions qui nous paraissent réalisables*», explique Caroline Tchelekian, conseillère municipale déléguée à la Prévention auprès des jeunes.

L'importance du diagnostic

Reste que pour déterminer ces actions, il fallait effectuer en amont un diagnostic dans une ville où «*la difficulté est de se trouver aux portes de Marseille, dont les délinquants commettent des délits également dans les communes environnantes*», comme le fait remarquer Olivier Poulet, procureur adjoint d'Aix-en-Provence. Alors, que dit ce diagnostic? Selon les statistiques de la Police nationale, il y a eu entre 2011 et 2014 une baisse de la délinquance générale et de voie publique aux Pennes-Mirabeau (cf. tableau ci-dessus). En revanche, le nombre de cambriolages a augmenté. Et par

Évolution de la délinquance aux Pennes-Mirabeau 2011 - 2014



rapport au constat effectué sur le terrain par la Police municipale, il est à noter que les lieux les plus sensibles sont La Gavotte et le village des Pennes-Mirabeau. Une Police municipale qui indique, par ailleurs, que 80% de ses interventions ont lieu entre 6h et 22h. Un diagnostic que l'on ne peut dissocier du sentiment d'insécurité ressenti par certains Pennois notamment en raison de regroupements de jeunes aux Cadeneaux et au Parc Saint-Georges ou encore par des tags et autres graffitis que la Ville enlève systématiquement. «*Ce type de phénomènes anxigènes sont complexes à résoudre*», reconnaît Caroline Tchelekian.

Aussi, comme il n'est justement pas question de se voiler la face et afin de trouver les

réponses les plus adaptées, il est important dans ce diagnostic de tenir compte aussi des indicateurs socio-économiques car comme le rappelle Michel Amiel «*les difficultés sociales, financières, font le lit de la délinquance*». Certains sont donc à prendre en compte de manière très sérieuse. À La Gavotte par exemple, 25 % des familles sont monoparentales et au collège Jacques Monod, 43% des élèves font partie de CSP (Catégories socio-professionnelles) défavorisées, soit une hausse de 7% en cinq ans. De même, du côté du centre social de La Gavotte, l'aide alimentaire a augmenté de 32%. Enfin, un autre chiffre est significatif, à savoir le chômage des jeunes : il est de 31% sur le secteur La Gavotte-Les Cadeneaux.

De ce constat honnête, sans démagogie, quatre problématiques majeures sont parues alors évidentes pour la Ville des Pennes-Mirabeau : comment réduire le sentiment d'insécurité ? Comment prévenir le passage à la délinquance ? Comment aider les victimes ? Comment faciliter la réinsertion des délinquants ?

Des priorités et des actions

Quatre questions dont la réponse se trouve dans les trois priorités de la stratégie territoriale de prévention de la délinquance 2015-2018 : améliorer la tranquillité publique, développer des actions en faveur des mineurs et des jeunes majeurs et entreprendre des actions de prévention de la récidive et d'aide aux victimes. De nobles ambitions qui se déclinent donc en douze actions concrètes. Ainsi, en ce qui concerne la tranquillité

publique, un «groupe de prévention situationnelle» va être mis en place à La Gavotte. Regroupant des services de la Ville, des associations partenaires comme l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône) et des commerçants, il se réunira une fois par trimestre pour faire le point sur la vie dans le quartier (sécurité, environnement, voirie...). Autre priorité : la vidéoprotection. Aux 132 déjà installées vont s'ajouter des caméras dans de nouveaux secteurs. Les images seront visionnées 24h/24 par six agents au sein du nouveau Centre de supervision urbaine, actif depuis fin 2014. Il a d'ailleurs reçu depuis cette date 23 réquisitions de la Police nationale, ce qui prouve toute son utilité. Troisième axe de travail en matière de tranquillité publique : la sécurité des commerces et des commerçants notamment exercée grâce à l'éventuel soutien de la commune pour ceux s'équipant de dispositifs

de prévention innovants : vidéoprotection privée, caisses sécurisées, produits traçants sur cambrioleurs, alertes via SMS... Enfin, le dispositif «Participation citoyenne-Voisins vigilants» qui permet aux habitants d'être acteurs de leur propre sécurité aux côtés des forces de police, va être étendu à de nouveaux quartiers (cf. *Le Pennois* n°200).

Diversité et efficacité

En ce qui concerne les actions en faveur des mineurs et jeunes majeurs, la Ville joue aussi la carte de la variété. De la sorte, face aux tapages nocturnes, à la consommation de cannabis et aux conflits entre jeunes et commerçants, les Soirées J, qui ont déjà fait leurs preuves en été, seront menées aussi pendant les vacances d'hiver. On pourrait citer aussi dans ce domaine la convention entre la mairie des Pennes Mirabeau et ERDF qui va lancer une campagne de recrutement à destination des jeunes Pennois

«Le chômage des jeunes est de 31% sur le secteur La Gavotte-Les Cadeneaux»



L'emploi, le meilleur remède

On le sait, l'oisiveté est mère de tous les dangers en matière de délinquance. C'est pourquoi toutes les initiatives concernant emploi et jeunesse sont bonnes à prendre. Ainsi, dans le cadre de sa politique d'insertion et de la convention qui va être signée avec la Ville des Pennes-Mirabeau, ERDF va lancer une campagne de recrutement à destination des jeunes Pennois qui souhaitent intégrer une formation par voie d'apprentissage et préparer un CAP d'agent d'exploitation ou de clientèle.

Pour prétendre à ce type de contrat, il faut être âgé(e) de moins de 26 ans. Aucune qualification n'est requise mais l'entreprise demande que les jeunes soient investis dans leur projet.

Une réunion d'information aura lieu le 19 janvier 2016 de 14h à 17h dans les locaux du

Bureau municipal de l'emploi et de la Mission Locale en présence de représentants d'ERDF (la Direction des Ressources humaines et un chargé de développement). De plus, un jeune issu de l'apprentissage viendra témoigner de son expérience et de son évolution au sein de l'entreprise.

Les inscriptions à cette réunion sont déjà ouvertes auprès du BME.

Bureau municipal de l'emploi :
Ancienne mairie annexe
de La Gavotte,
place Victorin Isnard.
Tél. 04 91 67 17 88

APERS

Au service des victimes

L'APERS (Association de prévention et de réinsertion sociale) est membre de l'INAVEM (Institut national d'aide aux victimes et de médiation) qui est la fédération nationale des associations d'aide aux victimes d'infractions pénales. Elle est conventionnée par le ministère de la Justice et soutenue par les collectivités territoriales. Ainsi, la Ville des Pennes-Mirabeau et la CPA en sont des partenaires actifs en participant, entre autres, aux financements des activités d'aide et d'accompagnement des victimes (AAV).

Dans notre commune, le service AAV est présent tous les deuxième et quatrième jeudis du mois de 9h à 12h, dans l'enceinte de la plateforme juridique située dans les locaux de l'ancienne mairie annexe de la Gavotte.

Le juriste accueillant a vocation à effectuer, et ce de manière gratuite, des suivis dans la durée (des prémices de la procédure jusqu'aux voies

d'indemnisation) et intervient la plupart du temps sur rendez-vous. Ses missions principales sont accueillir et écouter les victimes dans un lieu respectant la confidentialité et proche de leur domicile, de les informer sur leurs droits (fonctionnement de l'institution judiciaire, procédures, systèmes d'indemnisation...) et de leur proposer le cas échéant un accompagnement aux démarches juridiques et/ou procédurales (aide à la rédaction de courriers, préparation aux audiences de jugement, aux demandes d'indemnisation...), le tout en complémentarité du rôle de l'avocat.

Renseignements :
04 42 52 29 00



«Les difficultés sociales, financières, font le lit de la délinquance»

Michel Amiel

«Il s'agit d'un travail de longue haleine, mais la stratégie de prévention de la délinquance des Pennes-Mirabeau semble assez riche pour permettre d'assurer une vraie tranquillité»

Ci-contre : Les 6 et 7 octobre, journées de formation à l'Hôtel de ville sur les violences intra-familiales à destination des personnels municipaux en contact avec le public concerné.

Olivier Poulet

PRISCA MENDY

Juste quelqu'un de bien

Sur l'agenda de Prisca Mendy, une date est cochée, chaque année. Le 20 novembre. Car ce jour est celui de l'anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ratifiée en 1989 par 192 pays, et dont les principes fondamentaux sont la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le respect de l'opinion, le droit à la survie et au développement. Un traité international fondamental pour cette Pennoise qui depuis plus de cinq ans a décidé de s'impliquer, en tant que simple membre - mais très actif - au sein de l'Unicef. *«Je vais dire une évidence, mais les enfants sont l'avenir, il faut les protéger, les aider»,* indique-t-elle.

Et même si d'aucuns prétendent qu'il n'y a pas de profil particulier chez les personnes qui s'engagent dans la voie de l'humanitaire, de la solidarité, il faut bien reconnaître que Prisca Mendy a toujours eu une véritable attirance pour les questions sociales. Elle est d'ailleurs titulaire d'un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) dans ce domaine, a longtemps travaillé dans un CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique) auprès de jeunes en proie à de lourdes difficultés mentales. *«Je crois que le social est ma vocation»* dit-elle avant d'ajouter que *«la mode et le commercial sont mes passions»*. D'ailleurs, la jeune femme est, au quotidien, visuel merchandiser indépendante ; elle valorise ainsi les produits de prêt-à-porter en vitrine ou à l'intérieur de magasins qui font appel à son savoir-faire. Elle étudie soigneusement la disposition de ces produits afin que les consommateurs soient séduits. *«Je sais que ce métier peut paraître antinomique avec mon engagement à l'Unicef car l'univers de la mode est évidemment bien léger à côté des souffrances que peuvent connaître les enfants»,* confie-t-elle, presque gênée. Une gêne inutile car c'est bien parce que Prisca Mendy est épanouie dans sa vie personnelle et professionnelle qu'elle peut donner, en parallèle, le meilleur d'elle-même en matière d'humanitaire : *«Je pense que les droits des enfants ne sont pas assez considérés et respectés et c'est pour cette raison que j'ai poussé la porte de l'Unicef»*.

Au départ, ses premières missions de bénévole au sein de l'association internationale consistent notamment en la tenue de stands, mais cette Pennoise a rapidement envie d'une implication plus forte directement auprès des enfants, *«tout en voulant rester une simple membre comme les autres»,* insiste-t-elle. Elle décide alors de se lancer dans les plaidoyers, à savoir des interventions dans les écoles, les centres aérés, autour de thèmes complexes mais expliqués simplement, concrètement,

aux enfants : la non-discrimination, le droit à l'expression, aux soins, à la différence... *«En effectuant des plaidoyers soigneusement préparés avec l'équipe de l'Unicef, j'ai trouvé ce que je cherchais : pouvoir parler en direct, sans filtre, avec les enfants sur des sujets importants. Je me suis alors rendue compte que la plupart d'entre eux ne connaissaient pas la Convention internationale des droits de l'enfant»*. Un constat qu'elle a pu faire aussi auprès de parents dont nombre d'entre eux découvrent la CIDE lors de manifestations autour des droits de l'enfant comme celles organisées régulièrement aux Pennes-Mirabeau.

Discrète, humble, Prisca Mendy ne trouve rien d'exceptionnel à sa démarche : *«Ce n'est qu'une goutte d'eau par rapport à l'océan d'actions qu'il faudrait entreprendre»*. Mais, c'est déjà ça. *«Vous savez, je ne me pose pas la question des raisons de mon engagement. Disons que j'ai l'impression d'être un peu plus utile qu'avant. Peut-être qu'un jour, j'aurai le temps et le courage de passer à des actions plus fortes avec, pourquoi pas, une mission à l'étranger»*. Car elle est bien consciente des nombreux combats à mener : *«Quand je vois par exemple le sort des enfants des réfugiés, je me dis que leurs droits sont bafoués, c'est vraiment difficile à supporter...»*. Pour autant, Prisca Mendy ne veut donner de leçon à personne. *«L'engagement est une démarche très personnelle. Tout le monde peut la faire, il faut juste en avoir envie, en ressentir le besoin. Je pense qu'il y aura toujours un écho à une action effectuée avec le cœur. En s'engageant, on parle à sa propre société»*.

Une ville amie des enfants

«L'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur». Voilà ce que prétendait en 1924 la Déclaration de Genève... 65 ans avant la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant. Eh bien, à son échelle, la commune des Pennes-Mirabeau essaie, elle aussi, de donner ce qu'elle a de meilleur aux plus jeunes. Un engagement reconnu par l'UNICEF qui lui a décerné, dès 2006, le titre prestigieux de «Ville amie des enfants». Une distinction qui vient d'être renouvelée pour la période 2014-2020. *«La qualité des actions et projets en direction des enfants et des jeunes de votre territoire a été saluée par le jury»,* souligne Jean-Marie Dru, président du Comité français de l'UNICEF.





HANBALL

ESPM handball, le plaisir avant tout!

Depuis plusieurs années, le ESPM handball attire de nombreux Pennois en raison de l'ambiance conviviale qui y règne. À qui le tour?

Grâce aux résultats formidables de l'équipe nationale depuis plus de vingt ans, le handball est devenu un sport majeur en France. Et dans notre commune, c'est l'ESPM (École sportive des Pennes-Mirabeau) qui défend les couleurs de cette discipline, avec entrain et convivialité. «Nos douze entraîneurs, qui sont également joueurs et arbitres, sont tous bénévoles et formidables! Il y a ici un véritable esprit familial qui perdure saison après saison», indique Bernard Zaragoza, président du club depuis six ans et ancien joueur de haut niveau

puisqu'il a été gardien de but de l'équipe du Maroc. Ici, les enfants sont accueillis dès l'âge de 5 ans et suivent des entraînements spécifiques qui leur permettent de découvrir, de façon ludique, le handball. Ils participent même à de petits plateaux afin de s'exercer à la compétition. Car à partir de la catégorie des moins de 12 ans jusqu'à celle des seniors (division honneur départemental), les handballeurs de l'ESPM participent à des championnats.

Seul hic : à part en catégorie senior, le club

manque cruellement de joueuses. C'est bien dommage car le handball est un sport complet et collectif qui développe l'amitié entre les pratiquants, la confiance en soi... «Ça vaut vraiment le coup d'essayer!», ajoute Bernard Zaragoza. Et ça tombe bien car le club propose trois entraînements gratuits pour découvrir ce sport, avant éventuellement de prendre une licence.

Renseignements : 06 69 90 59 44

Lotos de novembre et décembre

Date	Heure	Lieu	Association
V. 27/11	20h	Gymnase J. Roure	Les amis de Léa et Orane
S. 28/11	19h30	Gymnase J. Roure	PMC Rugby
D. 29/11	14h30	Toit paroissial des Cadeneaux	Paroisse du Christ Roi
D. 29/11	15h	Gymnase J. Roure	Tambourin Club
V. 4/12	20h	Gymnase J. Roure	CDS Environnement
S. 5/12	15h	Espace Tino Rossi	AFM Téléthon
S. 5/12	21h	Gymnase J. Roure	JSPM
D. 6/12	15h	Gymnase J. Roure	Twirling
D. 6/12	15h	Salle d'Escrime	Centre social de La Gavotte
V. 11/12	18h30	Salle d'escrime	Hissez haut Les Cadeneaux
V. 11/12	20h	Gymnase J. Roure	Les amis de Léa et Orane
S. 12/12	15h	Gymnase J. Roure	Tambourin Club
D. 13/12	15h	Gymnase J. Roure	Cancer Espoir
D. 13/12	15h	Salle d'Escrime	AC Arménienne
V. 18/12	20h	Espace Tino Rossi	Les Pennes Autrement
V. 18/12	21h	Gymnase J. Roure	JSPM
S. 19/12	14h30	Salle d'Escrime	Pennes Amitié
S. 19/12	19h30	Gymnase J. Roure	Vaincre la Mucoviscidose
D. 20/12	15h	Gymnase J. Roure	Pompiers
L. 21/12	15h	Espace Tino Rossi	Entraide Solidarité 13
S. 26/12	16h	Gymnase J. Roure	Les Amis de La Marseillaise
D. 27/12	15h	Gymnase J. Roure	AAPPMA
D. 27/12	15h	Salle d'Escrime	Red River Duke



ORCHESTRE NATIONAL DE CHAMBRE D'ARMÉNIE

Un dernier hommage en musique

Haydn, Beethoven, et Tchaïkovsky : l'Orchestre national de chambre d'Arménie donnera un concert exceptionnel en novembre. Pour que ne soient jamais oubliées les victimes du génocide arménien de 1915.

Mardi 24 novembre, la Ville des Pennes-Mirabeau accueillera l'Orchestre national de chambre d'Arménie dirigé depuis cinq ans par Vahan Mardirossian, en clôture d'une année de commémoration du centenaire du génocide arménien. Depuis sa création en 1962, cette formation a su mettre en valeur la musique orchestrale arménienne dans le monde entier avec le concours des plus grands chefs invités et solistes. Elle a également encouragé l'intégration au répertoire classique d'instruments traditionnels tels le duduk, le zurna ou le shevi. Lors de ce concert dans notre commune, Frédéric Lagarde, 1^{er} prix de violoncelle, de musique de chambre et prix d'excellence du Conservatoire de Paris et Nicolas Bourdoncle, 1^{er} prix de piano et de musique de chambre du Conservatoire d'Aix-en-Provence, interpréteront deux concertos avec l'orchestre - le *Concerto n°1 en do majeur pour violoncelle et orchestre* de Haydn et le *Concerto n°4 en sol majeur op. 58 pour piano et orchestre* de Beethoven -, ainsi que la *Sérénade en do majeur* de Tchaïkovsky.

Une année contre l'oubli

En prélude à ce concert, tout au long de l'année 2015, soit cent ans après que le gouvernement «Jeunes Turcs» n'ait décidé d'éradiquer le peuple arménien de l'Empire ottoman, l'Association culturelle arménienne des Pennes-Mirabeau et la Ville des Pennes-

Mirabeau, ont œuvré à rappeler l'histoire de ce peuple meurtri. Le spectacle de danse *1915, L'Abîme* fut ainsi présenté en mars au public par Annie Stepanow, présidente de l'Association culturelle arménienne. Cette œuvre artistique bouleversante chorégraphiée par Jacqueline Plan, se voulait être un témoignage adressé aux rescapés, arméniens ou autres, des génocides du monde entier. Le mois suivant, en avril, temps fort des commémorations, la Ville des Pennes-Mirabeau consacra le dossier du *Pennois* au déroulement des faits historiques et rappela comment le gouvernement au pouvoir utilisa à ses fins le contexte de la guerre 1914-1918. Faisant valoir une prétendue collaboration des arméniens avec l'ennemi russe, les «Jeunes Turcs» mirent au point leur plan d'extermination, poursuivant les exactions déjà commises en 1909 et dès 1894 sous Abdul-Hamid II. Toujours en hommage aux victimes, *Le génocide des Arméniens*, exposition proposée par l'Association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne et accueillie par la Ville en avril, vint compléter le parcours historique de ce premier génocide du xx^e siècle qui causa plus de 1,2 million de victimes.

Mardi 24 novembre | 20h30
Espace Tino Rossi
Gratuit
Réservations : 04 42 09 37 80



GUITARE CLASSIQUE

RÉCITAL Marylise Florid

Tombée sous le charme de l'instrument alors qu'elle n'a pas encore sept ans, Marylise Florid commence l'apprentissage de la guitare de manière très précoce. Ses aptitudes extraordinaires lui permettent d'intégrer le conservatoire de Marseille dès l'âge de 10 ans. Accueillie dans la prestigieuse classe de René Bartoli, elle reçoit cinq années plus tard, le Prix de la ville de Marseille. La musicienne est alors repérée par un grand maître de la guitare, Alberto Ponce et intègre l'École Normale Supérieure de Musique de Paris où elle obtient en 1992, le Diplôme Supérieur d'Exécution. Sa passion la mènera finalement rapidement sur scène, en France et à l'étranger où elle se produit seule ou en collaboration avec d'autres artistes tels que Sylvain Luc, Juan Carmona, Jean-Félix Lalanne. Elle est également professeur de guitare à l'EMMAD des Pennes-Mirabeau.

Dimanche 6 décembre, Marylise Florid invitera le public à voyager à travers la musique du xx^e siècle, au gré des décennies et des continents. Les compositions très tonales du début du siècle laisseront progressivement place à une musique très contemporaine. Les auditeurs seront envoûtés à coup sûr, par cette guitariste au phrasé délicat et à la musicalité exceptionnelle.

Dimanche 6 décembre | 16h
La Capelane
Tarifs : 11€ et 8€
Durée : 1h
Renseignements : 04 42 09 37 80



ÉVÈNEMENT

BOURSE aux minéraux et fossiles

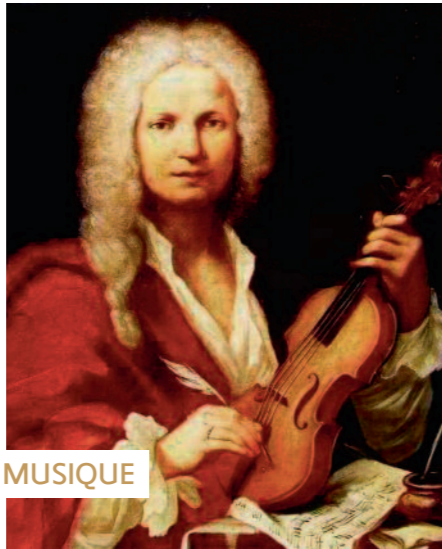
Les 21 et 22 novembre prochains se tiendra à l'Espace Tino Rossi la Bourse des minéraux et fossiles organisée comme chaque année par l'Association géologique des Pennes-Mirabeau (AGPM). Une vingtaine d'exposants de différentes provenances (Alpes, Var, Vosges, Maroc...) et des Pennes-Mirabeau présenteront un large éventail de fossiles (ammonites, coquillages...), minéraux (quartz, améthystes...) collectés dans le monde entier, et de bijoux avec pierres semi-précieuses, le tout proposé à la vente.

Une démonstration de microminéralogie sera organisée sur le stand de l'AGPM avec une observation à la loupe binoculaire de pierres d'une taille inférieure à 1 mm ; on pourra également y admirer la fluorescence des minéraux à la lumière noire.

Les plus jeunes pourront s'essayer à la pêche aux petits sachets garnis de minéraux et toutes les heures, une tombola permettra à une personne de remporter un lot sur son ticket d'entrée.

Le samedi 21, les participants inscrits au préalable auprès de l'association pourront venir troquer leurs pierres lors d'une bourse d'échange.

Sam. 21 et dim. 22 novembre
9h30 - 18h
Espace Tino Rossi
Entrée : 2€, gratuit - 12 ans
Buvette et sandwiches
Renseignements : 06 13 83 25 49



MUSIQUE

CONCERT Vivaldi

À l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, l'école municipale de musique (EMMAD) propose un concert de Vivaldi à l'église Saint-Blaise avec *Magnificat*, *Gloria* et *Beatus Vir*. Lorsqu'il compose ces trois œuvres majeures issues de son répertoire de musique sacrée, Vivaldi est alors maître de violon, avant de devenir maître de concerts à l'orphelinat de jeunes filles Pio Ospedale della Pietà de Venise. Même si la composition instrumentale (en particulier les concertos) reste son domaine de prédilection et lui vaut d'occuper une place éminente dans la musique européenne, Vivaldi a aussi pu exprimer son exceptionnel génie en musique chorale pour les besoins de la religion. Il réussit à y marier la tradition polyphonique au ton festif et enjoué qui caractérise ses compositions.

Les chœurs des trois œuvres programmées le 21 novembre seront interprétés par les chorales Évasion de Lambesc et Cantabile de Grans, soit une soixantaine de choristes dirigés par Florence Blanc. Les voix solistes seront interprétées quant à elles par des élèves de la classe de chant de Jean-Claude Sassone, professeur à l'EMMAD tandis qu'Hartmut Lamfuss, également professeur de piano à l'EMMAD, assurera l'accompagnement de la chorale à l'orgue.

Samedi 21 novembre | 18h
Église Saint-Blaise
Durée : 1h20 avec pause
Gratuit
Renseignements : 04 96 15 17 99



SPECTACLES MUSICAUX

Les Studios mélodie Voie vers la scène

Novembre oblige, l'association artistique Les Studios mélodie organise son show trimestriel de rentrée avec une sélection d'élèves parmi lesquels Victoria Adamo, candidate à l'émission télévisée *The Voice Kid* et bientôt à *The Voice*. Durant deux spectacles consécutifs, enfants et ados dans le premier, adultes et grands ados dans le second, interpréteront des chansons du répertoire français et international. «*Si l'apprentissage de la technique reste l'objectif principal, il est important, pour pouvoir progresser, de se produire sur scène face à un public*», rappelle leur coach Patricia Giordano. Autre spectacle de chant, toujours ce samedi 28, avec un concert caritatif présenté par Voie vers la scène au profit de l'association «ADOS» qui finance le fonctionnement d'un orphelinat au Cambodge et dont deux des chanteurs sont membres. Proposé en deux parties, ce concert sera d'abord consacré à Michel Berger ; les participants y interpréteront seul ou en duo une œuvre qui lui est liée en tant qu'auteur, musicien ou interprète. La seconde partie laissera chaque artiste libre de choisir sa chanson et favorisera les prestations en duo, trio et même à 11 voix (*L'Envie d'aimer* extraite de la comédie musicale *Les dix commandements*).

Samedi 28 novembre
Les Studios mélodie :
16h et 20h30 | Théâtre Henri Martinet
Tarifs : 15€ adultes et 10€ pour les - 18 ans
Renseignements : 06 20 39 75 02

Voie vers la scène :
21h | Espace Tino Rossi
Tarif : 10€
Renseignements : 06 99 36 28 20



HUMOUR

Les Glandeurs nature

Néné et Bichoko, les Glandeurs nature, sont chômeurs, de joyeux losers, mais ce sont avant tout des idéalistes et de doux rêveurs. Et malgré tous les efforts déployés, leurs tentatives d'insertion dans la vie active demeurent infructueuses. Ainsi, même lorsqu'ils pensent avoir réussi à imposer leur talent d'acteurs dans un théâtre, ils finissent embauchés en tant qu'hommes de ménage! Malentendu qui ne manquera pas de générer de nombreuses situations cocasses jusqu'à l'inévitable retour à la case chômage.

L'histoire de Néné et Bichoko est celle d'une amitié sincère entre deux êtres complémentaires, tels l'Auguste et le Clown blanc, le volontaire et le suiveur, qui provoquent l'empathie par leur obstination à vouloir s'en sortir pour finalement ne parvenir... à rien. Pour dépeindre leurs personnages, les deux auteurs ont délibérément choisi de tourner le dos à la tendance actuelle des spectacles d'humour érigeant des héros omniscients, impertinents auxquels il est parfois difficile de s'identifier. «*Nous avons choisi la fragilité, la maladresse, l'imperfection et pourquoi pas une certaine forme de bêtise ordinaire qui nous paraît à la fois plus proche de Monsieur tout le monde et plus riche en ressorts comiques*».

Dimanche 13 décembre | 16h
Théâtre Henri Martinet
Tarifs : 11€ et 8€
Durée : 1h15
Renseignements : 04 42 09 37 80

ET AUSSI...

HEURE DU CONTE

18 novembre | 15h

Salle de conte de la bibliothèque Gavotte

La marmite enchantée. Par Béa Campagnoli (association Le jardin du conteur).

Un lutin nous entraîne dans son jardin en automne. Contes, comptines, ritournelles et chansons.

De 1 à 3 ans | Gratuit | Durée : 30 mn

Renseignements : 04 91 51 22 59

CLUB DE LECTURE

23 nov. | 14h ou 24 nov. | 19h

Médiathèque

Échanges et débat autour d'une sélection de livres.

Renseignements : 04 42 02 03 33

C'EST LA VIE QUI VA

27 novembre | 20h30

La Capelane

Théâtre musical.

À la manière du *Faux journal* des Nul sur Canal+, cette revue musicale et loufoque utilise l'écran de télévision et l'espace théâtral pour questionner la notion de genre humain. Par la Cie En avant scène.

Tarifs : 11€ et 8€

Renseignements : 04 42 09 37 80

MUSÉE DALÍ

28 novembre

Journée découverte à Figueras en Espagne (355 km). Départ en car du parking de l'espace Tino Rossi à 6h. Retour à 21h. Tarif comprenant le transport + les entrées du musée et de l'espace Dalí Bijoux : 40€ pour les adhérents et 45€ pour les non-adhérents.

Renseignements : 06 10 30 57 54 / 06 62 39 29 74 / 06 64 62 83 78 et maite.zaragoza@neuf.fr

CLUB DE BD

28 novembre | 10h30

Médiathèque

Amoureux des dessins et des bulles, venez partager votre passion.

Renseignements : 04 42 02 03 33

BATTLE KIDS

29 novembre | 14h

Espace Tino Rossi

Spectacle de danse hip-hop. Animé par DJ Huuld et présenté par Nahim de Break2mars.

PAF : 5€

Renseignements : 06 18 14 80 67

et www.ac2npaca.org

LES BALLADES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Les élèves se produisent en public.

Ballades : du lundi 7 au jeudi 10 décembre à 18h à la Capelane.

Scènes ouvertes : vendredi 11 et samedi 12 décembre à 18h au Jas Rod.

Entrée gratuite.

Renseignements : 04 96 15 17 99

THÉ DANSANT

8 décembre | 14h30

Espace Tino Rossi

Animé par l'orchestre Arc-en-ciel.

Entrée : 7€

Renseignements : 06 68 48 61 42

CHRONIQUE PROVENCAL

Lou Felibrige

Poudèn pas parla de la Lengo Nostro sènso evouca lou Felibrige. Aquèu movemen nasquè lou 21 de mai 1854 soutu l'empencho de sèt jouvènt : Frederi Mistral, Jòusè Roumanille, Teoudor Aubanel, Jan Brunet, Pau Giera, Anseume Mathieu et Anfos Tavan.

Enjussquo aqui, l'ourougrafi èro pas encaro coudficaco e dóu tèms de Mistral, lis escri que se poudié trouba èron toujour de pichòti causo lóugiero pèr faire lou mounde, valent-à-dire de galejado, en despart de quàuqui reviraduro de fablo de Diouloufèt o Laydèt, e quàuqus autre, subre-tout dóu pouèto marsihès Vitour Gelu que pintavo lou pople e si malur.

Ço que voulien li felibre èro de poudé escrièure e trasmètre d'escrí mai serios e dins un estile literari de qualita.

Es coume acò que chasco annado, publiquèron l'Armana Prouvençau e que Frederi Mistral faguè soun diciounari *Lou tresor dóu Felibrige*.

En 1859, lou pouèto prouvençau escriguè soun cap-d'obro *Mirèio* que reçapè lou prèmi Nobel de literaturo en 1904. Pau souligna que *Mirèio* fuguè fin-qu'en 1978, la souleto obro en lengo minoritari à èstre courounado d'aquèu prèmi prestigios.

Retrouvez les traductions des articles de la chronique provençale sur le site de la Ville : www.pennes-mirabeau.org
rubrique Cadre de vie / Patrimoine

SYNDICAT D'INITIATIVE

Foire aux santons

Les 14 et 15 novembre, Espace Tino Rossi, de 10h à 18h, venez admirer les santons artisanaux, ainsi que les crèches et nombreux accessoires. L'atelier enfants permettra aux jeunes visiteurs de peindre leurs santons et animaux durant ces deux journées de 14h30 à 17h.

Cette manifestation se déroulera conjointement avec le Marché de Noël, l'ensemble étant intitulé «Village de Noël».

Billetterie Tarifs préférentiels.

Pasino Aix-en-Provence :

Bérangère Krief (humour), le 26/11 à 20h30, 29€.

Alex Lutz (humour), le 2/12 à 20h30, 32€.

Le Dôme :

Anthony Kavanagh, le 15/01 à 20h30, 36€.

La Halle de Martigues :

Patrick Fiori, 11/12 à 20h30, 40€ et 35€.

Le comte de Bouderbala, le 16/01 à 20h30, 32€ et 29€.

Le Silo :

Le comte de Bouderbala, le 22/01 à 20h30, 32€ et 29€.

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo

Tel. 04 42 02 55 14 Fax 04 42 02 94 66

E-mail : s.i.lespennesmirabeau@orange.fr

L. 8h-12h, 14h-18h, Ma., J., V. 14h-18h, Me. 8h-12h.

OPINIONS

LES PENNES-MIRABEAU D'ABORD

Au début du mois d'octobre, notre municipalité a décidé de soumettre au vote du Conseil Municipal une délibération qui marque notre soutien à la volonté de créer une métropole autour de la ville d'Aix et non autour de Marseille. Notre position est simple. Par tous les moyens nous continuerons à clamer que nous ne voulons pas de cette métropole marseillaise. Jusqu'au bout, nous ne voulons pas céder et nous utiliserons toutes les voies possibles. Aujourd'hui, il y a donc, au sein du Conseil Municipal, ceux qui continuent de se battre contre et ceux qui ont décidé de collaborer avec Marseille. Le Front National, Le groupe de Les Républicains et l'opposition de gauche ont choisi de ne pas

s'associer pour des raisons bassement politiciennes à cette démarche ou même ne pas voter du tout. Les choses sont donc assez claires. La volonté politique est de notre côté. Le renoncement du leur. Aux Pennois de faire leur choix.

LES PENNES BLEU MARINE

En application de l'article 13 de la Loi de 1881 sur la liberté de la presse, un droit de réponse a été demandé par l'association AC2N suite aux propos tenus par le groupe Les Pennes Bleu Marine dans le Pennois n°208 *

Lors du conseil extraordinaire M. Amiel a fait voter la Métropole Aixoise afin que les impôts des Pennois aillent à Aix et que les décisions les plus importantes pour Les Pennes soient prises par Mme Joissains ! Maintenant M. Amiel se rapproche de Mme Joissains ex UMP. Il y a quelques mois, M Amiel était à la réunion du député Kert ex UMP. En même temps il créait un groupe au Sénat avec Robert Hue. 2 mois avant il faisait campagne pour les communistes alors que la semaine d'avant il faisait campagne au parti force du 13 de Guérini en diffusant un tract qui stipulait oui à la Métropole de l'emploi, de l'environnement et des transports ! L'année d'avant il faisait campagne sous l'étiquette divers gauche et moins de 2 ans avant il faisait campagne pour le PS

avec dans son programme la péréquation des collectivités territoriales. Proposition de son candidat à l'élection présidentielle, M Hollande qui avait comme proposition 54 la péréquation des collectivités territoriales : Une véritable péréquation sera mise en œuvre, notamment pour les communes. Répartition des charges, des impôts etc... tendant à l'égalité. Donc une augmentation importante des impôts locaux à venir pour les pennois. C'est la Métropole ! M Amiel est un homme de convictions ! L'assassinat de nos communes a été réalisé, tout d'abord par Sarkozy qui a entériné en 2010 les projets de Métropoles et voté par le PS dont M Amiel était membre. Le Front de gauche a soutenu M Hollande, donc la

Métropole ! Dans ce jeu politique ou finalement tout le monde est d'accord, le FN a été le seul parti avec Marine Le Pen à défendre nos communes en se battant contre toutes les Métropoles. Notre vision est claire : commune, département, région, Etat. Le Front National a été encore une fois le fer de lance de la résistance!

Nous restons à votre écoute par courriel : lespennes.bleumarine@gmail.com ou au 06 03 45 45 78.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

« Il faut que la peur change de camp ». De vieux propos, datés du 16 mars 1986, et pourtant si intemporels. Cette phrase, prononcée par Charles PASQUA il y a quasiment 30 ans, n'aura jamais autant été d'actualité. Il y a quelques semaines, c'est une manifestation sans précédent depuis 2001 qui s'est déroulée en dessous des fenêtres de Christiane TAUBIRA : celle des policiers municipaux, la police nationale et la gendarmerie qui sont à bout ! Entre les heures supplémentaires, le manque de moyens et les violences dont ils sont victimes, nos forces de l'ordre sont épuisées. Vous ajoutez à cela une justice qui excelle dans le laxisme : un véritable cocktail explosif ! La goutte d'eau qui a fait déborder le vase ? Un policier entre la vie

et la mort, victime de la balle de son agresseur, évadé de prison suite à une permission autorisée par la justice. Un agresseur considéré comme dangereux, faisant l'objet d'une fiche S (signalé comme potentiel djihadiste). « Il faut terroriser les terroristes, il faut que la peur change de camp », disait même le Ministre de l'Intérieur de l'époque. Intemporel, malheureusement. 20 millions d'heures supplémentaires non rémunérées soit 150 heures par policier, des effectifs en baisse, +12% d'agressions verbales en 1 an, +31% d'agressions par arme en 1 an, +5000 policiers blessés par an, 100 000 peines de prison ferme non exécutées, seulement 30% de peines exécutées immédiatement. Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Il est temps que la justice change son fusil d'épaule. Il est intolérable qu'une République comme la notre soit mise en danger par une délinquance et des terroristes qui n'ont plus aucune crainte des forces de l'ordre, qui n'ont plus aucune crainte de la justice française, qui n'ont plus aucune crainte de la République. Une conséquence directe du laxisme intolérable de notre gouvernement, de nos élus locaux et de leur manque de fermeté. Une fermeté sur laquelle nous ne dérogerons jamais !

Geneviève BATTINI et Romain AMARO. Contact : republicainspennois@gmail.com republicains.pennes-mirabeau.com

GROUPE PENNES-AVENIR

6 - 13 décembre 2015. Les élections régionales... peu d'échos dans les médias, à croire qu'elles n'ont aucun intérêt pour la population et pourtant les compétences de ces assemblées élues sont nombreuses (lycées, transports, formation professionnelle et apprentissage, aide à la personne...) conditionnant notre vie quotidienne. Elles sont mises à mal par le P.S. seul aux commandes du Pays qui impose l'austérité aux régions par la réduction des compensations dues aux transferts de certaines compétences. Il est urgent que les Pennois prennent conscience de l'enjeu de ce scrutin dont la date choisie à 18 jours de Noël organise la future abstention massive. Les Pennois qui veulent que les choix politiques changent,

que ces choix soient très clairement ceux de la gauche ne doivent pas hésiter : seule la candidature Front de Gauche - EELV exprime clairement son refus de l'austérité. Aussi dès le premier tour, si vous voulez dire NON au fatalisme ambiant, pas de doute, il faut voter CAMARD / COPPOLA. Ce choix politique est celui de l'union qui a déjà gagné aux élections départementales. Au 2ème tour, toutes les voix de Gauche reportées sur Claude JORDA - Rosy INAUDI ont permis la victoire. Depuis les 2 élus sont d'excellents relais pour que les problèmes de la Commune soient pris en compte (sécurité, collège, gare à Plan de Campagne). Face à la montée du Front National, donnez nous la même force à l'échelle régionale en affirmant votre volonté de dire NON à l'austérité et OUI à une région

offensive (transports gratuits, lycée, gare dans la zone de Plan de Campagne). Pour la METROPOLE : le 5 octobre dernier le Conseil Municipal des Pennes a été appelé à voter pour que la Métropole ne concerne que 35 communes du Pays d'Aix. Je refuse de prendre part à ce vote « politicien » : 10 jours après ce ballon s'est dégonflé, ce seront bien 92 communes qui dès le 1er janvier 2016 feront partie de la Métropole, donc acte !

Serge BARONI PCF/Front de Gauche

DROIT DE RÉPONSE

* Cette année notre association œuvre depuis 20 ans dans le domaine associatif en direction de la jeunesse. Il est important pour nous de pérenniser nos projets en direction des jeunes et des familles. Monsieur, par vos propos vous décrédibilisez notre travail. Il est important de savoir que vos dires ne sont aucunement liés à notre association car ils sont sortis de leurs contextes

et par la même occasion nous vous rappelons que nous vous avons invité dans le cadre de nos manifestations culturelles et malheureusement nous n'avons jamais eu la chance de vous rencontrer. Nous vous remercions de ce droit de réponse, je vous invite maintenant à éviter de nous citer systématiquement car vous créez un sentiment de frustration en direction des

jeunes et des familles de notre structure, vous avez de la chance d'avoir un espace d'expression libre et nous savons que vous avez beaucoup d'humour; faites-nous partager votre vision des choses positives. Il est très difficile de s'occuper des jeunes à l'heure actuelle merci de nous soutenir au lieu de nous cibler gratuitement Lionel MATA, Président de l'Association AC2N

PERMANENCES

RENDEZ-VOUS AVEC LES ADMINISTRÉS	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et mairie annexe de la Gavotte	09 69 36 24 12
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
OFFICE NOTARIAL	Permanence le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 10h30-12h	Office notarial des Pennes-Mirabeau, 51, av. Plan de Campagne	04 42 46 99 99
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	Permanence les 2 ^{ème} mardi de chaque mois 17h-18h30	Salle des Bouroumettes (à côté de la crèche) 7, chemin de Pierrefeu - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 13 31 11 73 04 13 31 08 97

PERMANENCES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Jean-Paul Lancar	le 1 ^{er} mardi et le dernier mercredi du mois 14h-17h sur rendez-vous		04 91 67 17 88
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) sur rendez-vous	Permanence le 3 ^{ème} mercredi du mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	
APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale	Permanences sur rendez-vous les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE

ÉCRIVAIN PUBLIC M. Blasini	Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 17h30	Hôtel de Ville	09 69 36 24 12
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : 15, av. Victor Hugo Gavotte : 77, av. François Mitterrand	04 42 10 11 43 04 91 09 77 04
PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE Conseil général	Permanence le 1 ^{er} lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE Le Rayon de soleil		81, av. François Mitterrand	04 91 60 55 23
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h-17h	35, rue George 13386 Marseille Cedex 20	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT

PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h (sauf le mercredi après-midi pour le BME et le vendredi après-midi pour la mission locale)	Mairie annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 89 Fax 04 91 67 16 93
PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	le mardi et le jeudi 9h-12h, 14h-17h		04 91 67 17 88
POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h	89, avenue François Mitterrand	04 91 81 18 63
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 05 53 73 (pour les rendez-vous)
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 ^{er} mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginesrière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
ADRM Bureau de l'habitat et rénovation de façades Mme. Kalifa	Permanences le 2 ^{ème} mercredi de chaque mois 4 ^{ème} vendredi de chaque mois 9h-12h	Service Urbanisme Rue Jean Aicard, les Cadeneaux	09 69 36 24 12
CAUE Architecte conseil du CAUE M. Dussol	Permanences les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis de chaque mois 9h-12h		

ENVIRONNEMENT

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
DÉPÔT EN DÉCHETTERIE - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint- Paul-lez-Durance et Pertuis.	04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96

EN
CONCERT AU
JAS'ROD

EN
NOVEMBRE

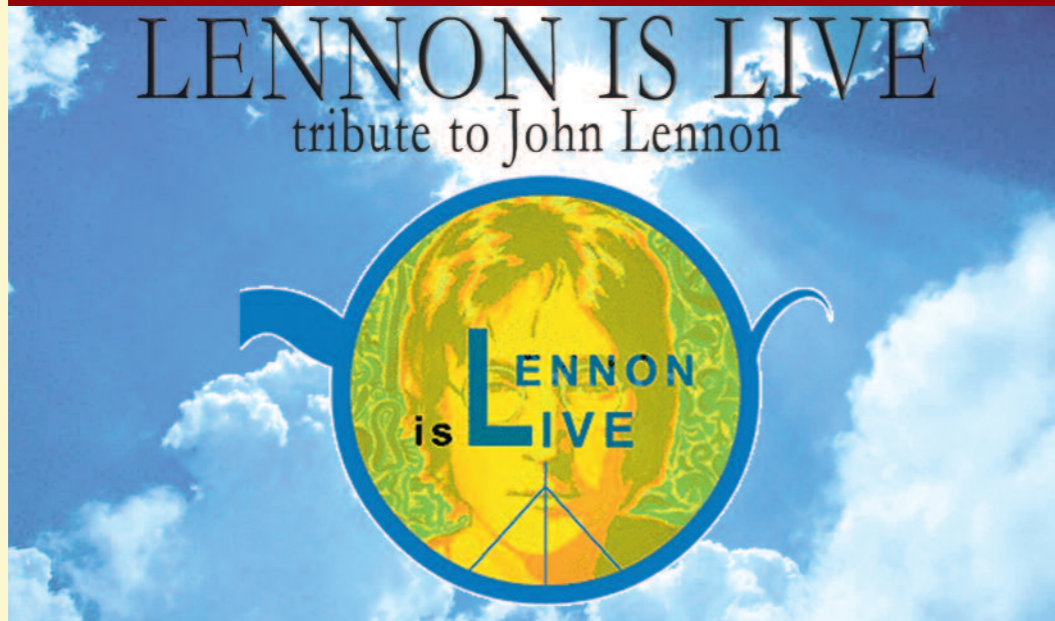
Toutes les infos et tarifs
sur www.jasrod.fr
et au 04 91 51 87 46
Ouverture : 20h30 | Concerts : 21h

Samedi 14 | **TRIBUTE to Pink Floyd**
By Cluster One | PAF : 10€



Samedi 21 | **Concert**
Avec Frozen Yellow Spot + Ashbay + The Blow Up | PAF : 5€

Samedi 28 | **TRIBUTE to John Lennon**
By Lennon Is Live | PAF : 10€



EN
DÉCEMBRE

Samedi 5 | **Concert du COLLECTIF**
Avec Akil + Foxcloud + Guest | Gratuit